

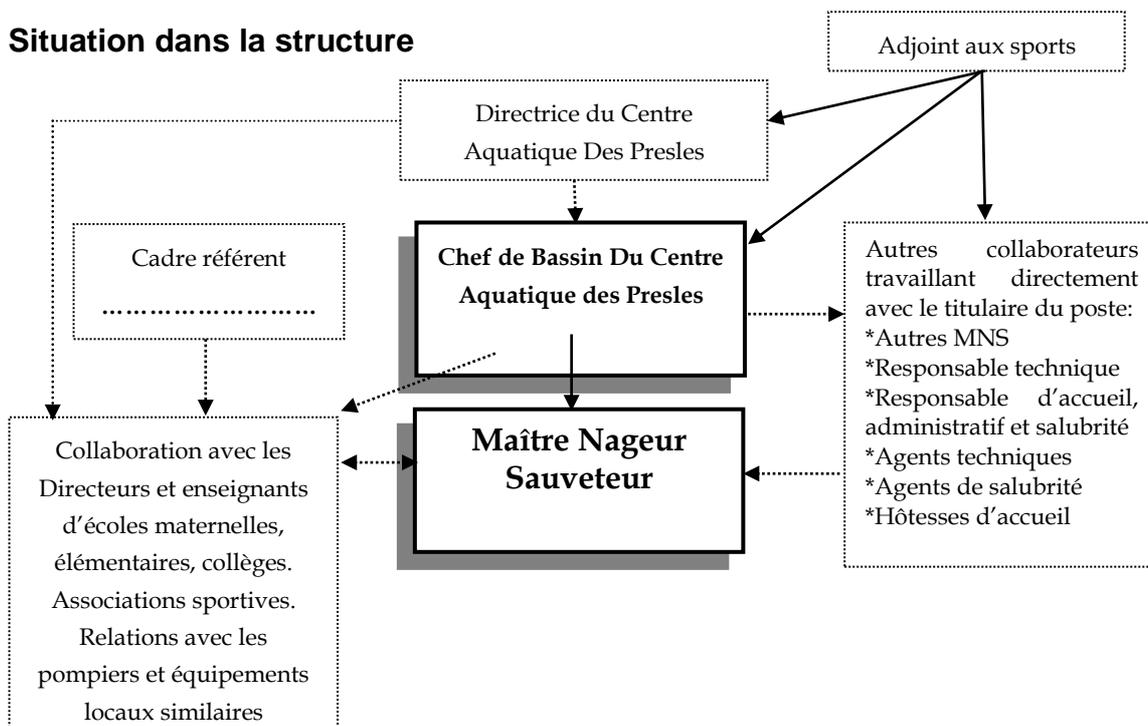


Commune de Belleville sur Loire
FICHE DE POSTE

Intitulé du poste

**Maître Nageur Sauveteur du Centre Aquatique Des Presles
(Éducateur des APS Non titulaire)**

Situation dans la structure



CADRE GENERAL DU POSTE

Fonction du poste :

Le Maître-Nageur Sauveteur est indispensable pour assurer la sécurité au bord des bassins du Centre Aquatique Des Presles. Il doit être pédagogue et animateur. Compétent pour encadrer des adultes comme des enfants, des débutants comme des nageurs confirmés et son objectif reste constant : permettre à chacun de se faire plaisir dans l'eau en toute sécurité.

Il a donc pour fonction d'assurer la surveillance des bassins aux heures d'ouverture au public et d'animer les créneaux horaires réservés aux élèves qui viennent nager sur le temps scolaire.

En dehors des heures de travail, il a la possibilité de donner des leçons de natation ou de mettre en place des animations dans les lignes d'eau qui lui sont allouées après autorisation de la collectivité (convention).

Il travaille sous la responsabilité du Chef de Bassin et de la Direction du Centre Aquatique Des Presles à qui il rend compte de la relation avec la clientèle et des difficultés rencontrées. Il a également en charge l'ouverture et la fermeture des bassins avec tous les points de contrôle que cela implique, tant au niveau du verrouillage des portes que de la bonne tenue des bassins ou encore en matière d'équipement de secours.

Activités principales :

- Surveiller les zones de baignade.
- Porter assistance aux baigneurs en difficulté et assurer les premiers secours.
- Enseigner la natation aux scolaires selon un projet pédagogique défini (Éducation Nationale et établissement).
- Enseigner la natation à des publics divers (enfants, adultes, femmes enceintes, personnes en situation de handicap physique ou mental...)
- Veiller à la bonne tenue des bassins.

Activités spécifiques :

- Faire respecter le règlement intérieur.
- Avoir un rôle de médiateur. En situation de conflit.
- Être associé aux activités administratives et mettre en place un projet ou un événementiel en collaboration avec la Direction.
- Aide lors d'événementiels.
- Suivi des groupes et associations de publics particuliers.
- Signaler tout dysfonctionnement dont les conséquences peuvent gêner la sécurité ou le confort des usagers.
- Veille à la qualité de l'eau en signalant toute variation de coloration ou de température de l'eau.
- Participe activement aux arrêts techniques à l'entretien du matériel pédagogique et rangement du local MNS.

Sujétions particulières sur le poste

Travail en milieu humide et bruyant.

Garant de la sécurité des personnes avec prise d'initiative en cas d'urgence.

Port du talkie walkie obligatoire et en état de fonctionnement dès la prise de poste.

Horaires et régime ARTT sur le poste

Poste à temps plein.

Travail en période scolaire, jours fériés et vacances scolaires.

Prénom et nom

--

Fiche de poste établie le :

Dernière mise à jour le :

Visa de l'intéressée
(Nom – date)

--

Visa du cadre référent
(Nom – date)

--

Visa de la secrétaire générale
(Nom – date)

--

Visa Maire
(Nom – date)

--

MISSIONS *

Le Maître Nageur Sauveteur a pour fonction première d'assurer la surveillance et la sécurité sur les lieux de baignade. Il a également pour rôle d'enseigner aux différents publics les activités liées à la natation : enfants, groupes scolaires, bébés nageurs, futures mamans, personnes âgées ou en situation de handicap...

Les principales missions sont donc :

- Assurer la sécurité de la baignade.
- Accueil et prise en charge des scolaires.
- Accueil des différents publics.
- Conception de projets, réalisation de tâches administratives, mise en place d'événementiels en collaboration avec la direction.
- Entretien du matériel utilisé et des locaux.

Précisions et tâches particulières

Les MNS sont soumis à l'obligation de formation continue annuelle (année civile) dans le domaine du secourisme et doivent présenter une attestation aux services de l'État.

Le PSE 1 (Attestation de Premiers Secours en Équipe de niveau 1) doit donc faire l'objet d'un recyclage annuel par un organisme compétent. L'attestation doit être à jour chaque année.

Exigences particulières :

- Avoir les capacités physiques à exercer la profession.
- Avoir une bonne élocution et une audition suffisante pour assurer la surveillance et transmettre les consignes.
- Faire preuve de vigilance permanente.
- Faire preuve de pédagogie.
- Avoir des capacités d'animation.
- Savoir se faire respecter.
- Connaître, respecter et faire respecter les consignes et les règles de sécurité.
- Certificat d'Aptitude à l'exercice de la Profession de MNS à jour (tous les 5 ans).

* Les précisions apportées dans la description des missions, activités et tâches, n'ont en aucun cas pour objet de figer le cadre d'intervention du poste. Le titulaire du poste peut être conduit à assurer toute mission et réaliser toute activité relevant de son cadre d'emplois, découlant de son métier ou rendu nécessaire par des impératifs ou urgences de service public.

ACTIVITES OU TACHES *

Proposer et mettre en oeuvre des actions dans le domaine de l'animation aquatique :

- Élaborer et réactualiser le projet pédagogique de l'établissement.
- Observer l'évolution socio-économique des pratiques sportives en milieu aquatique et proposer des activités en découlant.
- Mettre en œuvre des recueils de besoins des usagers et analyser les besoins.
- Collaborer avec l'Éducation Nationale et les associations locales.
- Suivre l'évolution de la réglementation et de la législation.

Assurer la sécurité de la baignade :

- Connaître le Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours (POSS) et le faire appliquer en cas de nécessité.
- Connaître les prises de dégagement et maîtriser le remorquage de victime.
- Visualisation de l'ensemble des usagers pendant les heures d'ouverture des bassins.
- Être placé selon les exigences du POSS.
- Être rigoureux et vigilant en permanence.
- Informer et sensibiliser les usagers sur les risques et l'importance de surveiller leurs enfants.
- Être un sportif en excellente condition physique pour pouvoir porter secours le cas échéant.

Accueil des scolaires :

- Pour chaque classe être à la fois un maître nageur surveillant et un éducateur.
- Proposer des cours en relation avec le projet pédagogique.
- Aménager le bassin afin de permettre aux enfants d'enchaîner une multitude d'actions avec différents degrés de difficulté et en étant au maximum autonome.
- Aider les élèves à réussir et à s'évaluer.
- Conseiller et aider les enseignants.

Accueil du public :

- Donner des leçons de natation ou autres animations individuellement ou en groupe, en dehors des heures de travail selon les modalités de la convention établie avec la collectivité.
- Assurer le suivi des enfants lors des anniversaires de l'accueil à la sortie.
- Faire respecter le règlement au public.
- Sensibiliser le public à l'hygiène.
- Orienter et assister les clients.
- Être apte à répondre aux différentes questions de la clientèle.

Concevoir des projets, réaliser des tâches administratives et mettre en place des événementiels :

- Réalisation de travaux de bureautique.
- Réception des appels téléphoniques concernant les activités aquatiques.
- Travailler sur un projet défini avec la Direction.
- Animer des activités diverses lors d'événementiels.

Connaître les qualités physiques et micro-biologiques des eaux des bassins conformément aux normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines :

- Comprendre les analyses d'eau.
- Savoir réaliser les analyses.
- Afficher les analyses de l'ARS.

Entretien du matériel utilisé et des locaux :

- Entretien et rangement du matériel pédagogique.
- Rangement et bonne tenue des bassins.
- Rangement et bonne tenue du local MNS.

